



UCL  
 Programme  
 d'études  
 2024 - 2025

# Approfondissement en sciences biomédicales

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
Programme .....	3
Programme détaillé par matière .....	3

## APPSBIM - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

L'approfondissement en sciences biomédicales vous offre :

- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines en sciences biomédicales ;
- d'étudier et d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure ;

## APPSBIM - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Elargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences dans différents domaines des sciences biomédicales, en vue de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit le complément disciplinaire en sciences biomédicales.

Au terme du complément disciplinaire en sciences biomédicales, l'étudiant est capable de :

- Compl-discpl.1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains domaines d'intérêt afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master.
- Compl-discpl.2. Développer une analyse approfondie et intégrée de questions concrètes en sciences biomédicales relatives à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
- Compl-discpl.3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des sciences biomédicales.
- Compl-discpl.4. Appréhender et intégrer une approche interdisciplinaire : élaborer une réflexion en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines connexes à celles de sa majeure pour questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse une question complexe relative au domaine de la discipline de sa majeure ou/et relevant de disciplines connexes.

### PROGRAMME

#### Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc  
annuel

2 3

○

Bloc  
annuel

<p>○ WSBIM1220</p>	<p>Neurobiologie</p>	<p>Emmanuel Hermans (coord.) Aleksandar Jankovski Pascal Kienlen-Campard Marcus Missal</p>	<p>ES [q2] [30h] [3 Crédits]  &gt; <i>English-friendly</i></p>	<p>2 3 x</p>
<p></p>	<p></p>	<p></p>	<p></p>	<p></p>

## APPSBIM - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

La mineure d'approfondissement en sciences biomédicales est accessible aux étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences biomédicales.

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Intégrée au programme de bachelier en sciences biomédicales, cette formation donne accès au Master 60 et 120 en sciences biomédicales.

### ORGANISATION PRATIQUE

---

#### Inscription

1. L'inscription se prend en même temps que l'inscription au programme de bachelier en sciences biomédicales.
2. L'inscription aux activités se prend en même temps que l'inscription aux activités des 2e ou 3e blocs annuels du programme de bachelier en sciences biomédicales, via le bureau virtuel de l'étudiant.e.
3. Toute demande de modification après la période d'inscription doit être transmise au secrétariat.

#### Horaire des cours

L'horaire des cours est disponible via le lien <https://uclouvain.be/etudier/horaires-fasb.html>

#### Horaire des examens

Les horaires des examens sont communiqués en temps utiles via le lien <https://uclouvain.be/etudier/horaires-fasb.html>